

Eva favorise l'insertion
des personnes en difficulté
avec les compétences de base



Eva, service public numérique à impact national, s'enrichit en 2025, avec la mise en ligne d'un nouveau module d'évaluation des compétences mathématiques : « **Place du marché** »

Eva, de quoi parle-t-on ?

Eva est une plateforme en ligne qui permet, de manière ludique, simple et efficace, de repérer des difficultés relevant de l'illettrisme et de l'innumérisme et de positionner finement le niveau de maîtrise des compétences de base des personnes.

Les tests proposés dans Eva se démarquent des évaluations « scolaires » en utilisant les ressorts des jeux vidéo. Ils explorent des situations en lien avec la vie professionnelle ou quotidienne et les résultats sont présentés de façon claire et positive (identification et valorisation des potentiels des personnes en lien avec les compétences métiers).

Eva permet de disposer d'une information simple et précise sur le niveau de maîtrise des compétences de base (littératie et numératie) et de certaines compétences transversales (concentration, vigilance, vitesse d'exécution, etc.) des personnes.

Grâce à ces éléments, les professionnels de l'accompagnement et de la formation peuvent adapter, à chacun, les solutions proposées : orientation vers des formations "compétences de base" (ateliers de pédagogie personnalisée, CléA, dispositifs régionaux, etc.) ou vers des formations professionnelles (notamment dispensées par les OFA / CFA ou les centres AFPA), mise en lien avec des entreprises de secteurs en tension volontaires pour former les salariés sur les compétences de base...



Faciliter le suivi et la cohérence des parcours d'accompagnement des personnes en situation d'illettrisme ou d'innumérisme

Eva est un service d'aide à l'accompagnement des personnes en difficulté avec les compétences de base.

Il peut être utilisé au cours de l'accompagnement et/ou en formation : il facilite le dialogue entre professionnels (langage et repères communs) et avec les personnes (valorisation des potentiels, identification précise des compétences à développer). Il permet ainsi d'ouvrir des perspectives et de proposer des parcours adaptés et personnalisés pour un accompagnement sans rupture vers une meilleure autonomie.



Lancement du nouveau parcours « Place du marché » – 20 mars 2025

Lire un plan, se situer dans l'espace, dénombrer, évaluer un ordre de grandeur, lire un planning, connaître et utiliser les unités et les instruments de mesure usuels, ...

Le parcours « Place du marché » permet de positionner les compétences de base en numératie, en plaçant les personnes « en situation » dans un décor de marché (alimentaire, vestimentaire).

Celles-ci doivent dénombrer les stands, estimer le prix d'un panier alimentaire, calculer le nombre de produits en stock, etc.



En quelques chiffres

Depuis sa mise en ligne, le service eva a permis à plus de 3 600 professionnels, dans 1 400 structures, de proposer **160 000 bilans** (diagnostics et positionnements) aux personnes accompagnées. 29 000 personnes en difficulté avec les compétences de base ont ainsi pu être repérées et bénéficier d'un accompagnement plus adapté.

- Webinaire -

**RENDEZ-VOUS le 27 mars
2025, de 13 h 30 à 15 h
pour découvrir le module
numératie et les
nouveautés eva !**

[Lien d'inscription](#)

Eva en 2025 : un outil unique de repérage et d'accompagnement vers la formation des personnes en difficulté avec les compétences de base

Deux types de parcours sont disponibles pour tous :

- **Les parcours diagnostic** : ludiques et rapides, qui permettent en 30 minutes de disposer d'une première photographie du niveau de maîtrise des compétences de base des personnes ou de faciliter leur remobilisation en valorisant leurs compétences transversales.
- **Les parcours positionnement** : dédiés à l'évaluation précise des acquis et des compétences à consolider, ils permettent de tester la maîtrise des compétences langagières, mathématiques et cognitives pour construire des contenus et objectifs pédagogiques adaptés. Ces parcours peuvent également permettre de mesurer les progrès réalisés par une personne en cours ou à l'issue d'un parcours de formation.

A qui s'adressent les parcours eva ?

- Personnes accueillies dans des structures d'accompagnement et de formation
- Jeunes accueillis en Missions locales, en parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (Pacea) ou Contrat d'Engagement Jeune (CEJ)
- Recrues du Service Militaire Adapté
- Apprentis et stagiaires de la formation professionnelle
- Demandeurs d'emploi (DE) (dont DE longue durée)
- Allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA)
- Salariés (en Structures d'insertion par l'activité économique (SIAE), en entreprise dans le cadre de plans de développement des compétences)
- Jeunes sans diplôme
- Etc.